FICHE D'INSCRIPTION TCMS SKI & MONTAGNE

SÉJOUR ALPIN ST FRANCOIS-LONGCHAMP DU 14 au 21 mars 2020

Les cases bleutées sont à compléter

Si c'est la première inscription à un séjour de la saison, ne pas oublier de remplir votre fiche d'adhésion
NOM : Prénom :
Email:
Personne à contacter par les organisateurs en cas de nécessité lors du séjour :
Nom Prénom : Tél. :
Assurance obligatoire Je déclare être assuré(e) pour la pratique du ski
Dans le cas où l'assurance n'est pas active à l'inscription, ces informations seront à donner au plus tard au paiement du solde
Compagnie d'assurance : N° (sociétaire ou police d'assurance) :
Tél. assistance 24h/24 :
Signature :
Faites vos comptes :
Adhésion saisonnière à la section TCMS Ski & Montagne obligatoire :
Report du montant de votre fiche d'adhésion ⁽¹⁾
Tarifs séjour : Arrhes à l'inscription de 200 € (Solde à régler avant le 30/01/2020) + +
Paiement ⁽²⁾ par : Chèque CB en ligne Virement en ligne MONTANT - €
(1) Si cotisation déjà payée, indiquer pour quel séjour ou motif :
(2) l'inscription est validée à l'encaissement du "MONTANT"

Les assurances FFS et FFME sont à demander et à régler à : Jean Robert BORREDON (FFS), Stéphane LESTAGE (FFME)

Nota : Les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des fiches avec règlement (séjour et adhésion à la section)

Si vous souhaitez utiliser le paiement en ligne (CB ou virement), assurez-vous avant auprès de Nathalie QUINTANA qu'il reste de la place afin de ne pas devoir vous rembourser si le séjour est complet

Cette fiche est à envoyer à : Nathalie QUINTANA - 25 chemin sur le Cal 81290 VIVIERS LES MONTAGNES

Tél.: 06 76 51 45 60 Email: natjess@wanadoo.fr

En cas d'annulation du séjour par le participant, le remboursement ne sera possible qu'en fonction des frais engagés par la section auprès du prestataire.